



**HAL**  
open science

# Champ(s) de formation Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales, Éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales, Éducation. 2017, Université de Limoges. hceres-02026628

**HAL Id: hceres-02026628**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026628>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport

Champ de formations  
Arts, lettres, langues, sciences humaines  
et sociales, éducation

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Anne Vial-Logeay, présidente

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport réalisé en 2016-2017

## sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

### Présentation du champ

Le champ *Arts, lettres langues, sciences humaines et sociales, éducation* présenté par l'Université de Limoges réunit huit licences (désormais L), *Histoire* (quatre parcours : *Arts, Humanités, Langues*, et à partir de la troisième année, *Concours de l'enseignement*) ; *Géographie et aménagement* (trois parcours à partir de la troisième année : *Valorisation du patrimoine et développement territorial, Métiers de l'enseignement, Aménagement du territoire*) ; *Langues étrangères appliquées (LEA)* ; *Lettres* (deux parcours : *Lettres classiques, Lettres modernes*) ; *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* ; deux parcours : *Anglais, Espagnol*) ; *Sciences du langage* (parcours *Sciences de l'information et de la communication*) ; *Sciences de l'éducation* (trois parcours en troisième année : *Éducation et environnement scolaire ; Lien social, éducation et médiation ; Intervention collective et territoires : logiques d'acteurs*) ; *Sociologie* (deux parcours en troisième année, *Éducation, Sciences sociales*), et quatre licences professionnelles (désormais LP), *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web, parcours webdesign sensoriel, Métiers de la médiation scientifique et technique, parcours information design et rédaction technique, Métiers de la culture pour le développement territorial, parcours Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel, Métiers du livre : documentation et bibliothèques*. S'y ajoutent cinq masters : *Culture et communication* (deux parcours : *Édition, Sémiotique et Stratégies*) ; *Langues et sociétés* (parcours *Langues étrangères appliquées au management interculturel, Langues, littératures et civilisations étrangères*) ; *Lettres et arts* (parcours *Textes et représentations de l'Antiquité au XXIe siècle, Création contemporaine et industries culturelles*) ; *Francophonies et éducation* (accrédité depuis 2016 sous la mention *Sciences de l'éducation*, par effet de la nomenclature nationale des mentions de masters), avec un seul parcours appelé auparavant *Diversité, cultures, formation (DCF)* et maintenant *Diversité éducation francophonie* (soulignons que les dossiers déposés pour l'évaluation du champ et de la formation concernée désignent généralement cette mention par l'acronyme de son ancien parcours, DCF) ; *Société, histoire et territoires* (quatre parcours : *Problèmes sociaux et enquête sociologique, Gestion de l'environnement et des territoires, Valorisation du patrimoine et développement territorial, Histoire des pouvoirs des appartenances et des transferts*) ; et quatre masters *MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)*, orientés plus directement sur les métiers de l'enseignement et qui comprennent quatre mentions (Mention premier degré : parcours professeur des écoles, parcours adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap (*ASH*) pour préparer aux métiers de professeur des écoles ; Mention second degré, avec dix parcours disciplinaires et un parcours *ASH*, pour préparer au professorat en collège et lycée ; Mention *Encadrement éducatif (EE)* : parcours Conseiller principal d'éducation (CPE) et parcours *ASH* ; Mention *Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)* : parcours *Métiers de la formation*).

Le champ ainsi défini est très vaste, et l'offre pédagogique très fournie. Logiquement porté par deux composantes, la Faculté des Lettres et des sciences humaines (FLSH) et l'École supérieure du professorat et de l'éducation (désormais ESPE), ce champ s'inscrit par ailleurs dans un périmètre destiné à évoluer puisque la ComUE (Communauté d'universités et établissements) Léonard de Vinci, créée en juillet 2015, associait initialement les universités de Limoges, Orléans, Tours, Poitiers, La Rochelle, l'INSA Centre et l'École nationale supérieure mécanique et aéronautique basée au Futuroscope. Or cette ComUE est devenue caduque fin 2016 avec les départs successifs des universités de La Rochelle (été 2016), puis d'Orléans et de Tours (novembre 2016). Les dossiers, déposés antérieurement à cette évolution (l'Université de Limoges avait déposé ses dossiers sur le site du HCERES mi-octobre 2016), se trouvent de ce fait en partie déjà obsolètes, puisque la plupart des formations avaient été pensées dans une logique de complémentarité au sein de la ComUE. En revanche, ces soubresauts n'ont pour l'instant pas d'impact direct sur les étudiants de l'université.

Les formations inscrites dans le champ s'appuient sur l'Institut de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société, qui a pour ambition de porter des projets transversaux sur les sujets sociétaux, et d'établir des liens entre l'université et les pouvoirs publics. L'Institut regroupe 9 équipes, le CeRes (Centre de Recherches Sémiotiques) labellisé équipe d'accueil (désormais EA) 3648, le CRIHAM (Centre de Recherche interdisciplinaire en Histoire, Histoire de l'Art et Musicologie) EA 4270 ; l'EHIC (Espaces humains et Interactions culturelles) EA 1087, le FrED (Francophonie, Education et Diversité) EA 6311 ; le GEOLAB (Laboratoire de géographie physique et environnementale) unité mixte de recherche (désormais UMR) du centre national de la recherche scientifique (UMR CNRS 6042) ; le GRESCO (Groupe de Recherche et d'Études Sociologiques du Centre Ouest) EA 3815.

Au niveau régional, ces formations s'appuient sur des institutions et écoles spécifiques, tels que, par exemple, l'Institut Limousin de Formation aux Métiers de la Rééducation (Ilfomer), ou l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLFPA) à Ahun (Creuse) ; la LP *Métiers de la culture pour le développement territorial* correspond à une demande des milieux locaux, et s'appuie sur une convention entre l'Université et l'École Supérieure de Théâtre du Limousin, etc. Tout ceci, sans préjuger de liens établis au niveau national, ainsi avec l'École Nationale des Arts (ENSA), ou international (Society for Technical Communication-France Chapter, pour la LP *Métiers de la médiation scientifique et technique, Information design et rédaction technique*), en fonction des mentions de licence ou master. Au sein de l'ESPE, les masters *MEEF* ont noué des partenariats avec plusieurs partenaires (convention académie-Université ; partenariat avec la MGEN et la MAIF), et l'on relève des collaborations transversales entre l'ESPE et cinq équipes d'accueil en Sciences Humaines et Sociales (SHS).

De même, les formations entretiennent des liens avec différents acteurs socio-professionnels de la région, ainsi qu'avec le Conseil Régional ou la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI). Les LP, souvent innovantes dans le paysage national, sont très fortement pensées en fonction de la demande socio-économique (plus de 70 acteurs identifiés pour la LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web, parcours webdesign sensoriel*). La création d'un Carrefour des Étudiants contribue à renforcer les liens avec les partenaires économiques régionaux.

## Synthèse de l'évaluation des formations du champ

Le contrat d'établissement 2012-2017 de l'Université de Limoges identifiait comme l'un des principaux enjeux l'adaptation permanente de l'offre de formation sur l'ensemble des sites, et les objectifs définis pour le champ mettent l'accent sur la volonté d'attractivité et de qualité.

Les offres de formations apparaissent cohérentes par rapport aux objectifs annoncés, et les différentes mentions de licence généralistes, tout en veillant à doter les étudiants des connaissances disciplinaires attendues, rappellent les débouchés et secteurs professionnels auxquelles ils peuvent prétendre à l'issue de leurs études. Les licences professionnelles présentent également des contenus précis, en lien avec les attendus des diplômes, et se distinguent par leur démarche innovante : deux d'entre elles (*Métiers du numérique, Métiers de la médiation scientifique et technique*) sont même uniques en France. Les débouchés au niveau des différents masters sont souvent explicites.

L'organisation des formations est généralement bien structurée en semestres dans les licences généralistes, moins dans les LP (où la semestrialisation n'est pas toujours mise en œuvre, en dépit de l'arrêté du 22 janvier 2014) ; elle est, quoi qu'il en soit, conçue de manière à favoriser la progression de l'étudiant dans l'acquisition des connaissances. Certaines mentions dosent même de façon particulièrement fine contenus disciplinaires et contenus plus professionnalisants, comme le master *Sémiotique et communication*. Les masters *MEEF* se conforment à l'arrêté du 27 août 2013, fixant le cadre national des formations (on peut cependant noter un volume horaire supérieur à 600 heures en master 1 *MEEF* 1er degré). Il convient d'y souligner la spécificité du parcours *ASH* qui forme des intervenants pour mener des projets de démarche inclusive pour des adolescents atteints de troubles cognitifs ou en grande difficulté scolaire.

Outre les acquis disciplinaires, les compétences transversales acquises au fil des semestres, en fonction des différentes formations, sont en général nettement détaillées. Les enseignements du champ sont, dans leur immense majorité, dispensés en présentiel et sur le site de Limoges ; y font exception la licence *Géographie et aménagement* et, au sein du master *Société, histoire et territoires*, le parcours *Valorisation du patrimoine et développement territorial*, tous deux travaillant en partenariat avec l'EPLFPA, à Ahun (Creuse). C'est aussi le cas des masters *MEEF*, à l'exception de la mention *PIF (Pratiques et ingénierie de la formation)*, s'adressant à des professionnels en poste, et où les deux tiers des cours sont du coup logiquement assurés à distance.

Sur le plan de la recherche, les formations à l'intérieur du champ peuvent se targuer d'enseignants de haut niveau, souvent en parfaite cohérence avec l'offre de formation (on note la présence, dans la LP *Métiers de la culture*, du porteur d'un projet financé par l'Agence Nationale de la Recherche, même si l'on regrette que ne soient pas mentionnés à cet endroit des laboratoires en lien avec la formation — géographie, histoire, sociologie) ; l'adossement des masters à des laboratoires permet de concrétiser une politique de recherche, d'autant que l'Université a fourni un effort pour localiser sur son site des laboratoires naguère éloignés : le Geolab, initialement situé à Clermont, est désormais sur Clermont et Limoges, et il en va de même pour le Criham, de l'Université de Poitiers. Quelques dossiers se démarquent par leur insuffisance sur ce point, peut-être plus apparente que réelle (en L *Sociologie*, le lien avec la recherche est ainsi proclamé sans que soient fournis des documents probants), mais il est remarquable que les LP entretiennent un lien affirmé avec la recherche, via leur adossement aux laboratoires : ainsi, de la LP *Métiers de la médiation scientifique et technique, spécialité Information design et rédaction technique*, adossée à une notion

théorique développée par le laboratoire CeRes, le guidage ponctuel de l'activité instrumentée (malheureusement sans autre précision), ou de la LP *Métiers du numérique : Conception, Rédaction et Réalisation web*, également adossée au CeRes, ou via des enseignants profondément impliqués en ce sens (LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*). De ce point de vue aussi, les LP de l'Université de Limoges présentent une physionomie originale.

Aucun laboratoire n'est implanté à l'ESPE, mais chaque parcours a développé des liens avec un ou plusieurs laboratoires de la Faculté des Lettres & des Sciences humaines, ou de la Faculté des Sciences & Techniques : des cours de méthodologie et une UE spécifique d'initiation à la recherche sont également proposés à l'ESPE, de même que la réalisation d'un mémoire encadré par un enseignant-chercheur au niveau de la deuxième année de master.

Les préoccupations professionnelles et la dimension socio-économique, annoncées comme prioritaires dans le cadre de la réflexion sur la formation, sont présentes dans la plupart des dossiers, même si – et c'est surprenant –, certains dossiers de licences professionnelles en font peu mention (alors que les mêmes dossiers, dans leur ensemble, manifestent une très bonne connaissance du tissu socio-économique).

Quoique les licences généralistes regroupées dans le champ ne soient pas directement professionnalisantes, de telles préoccupations sont souvent mentionnées (la licence de sociologie constituant à nouveau une exception), concrétisées sous forme d'apprentissage de langues vivantes, technologies de l'information et la communication, voire fixation d'objectifs préprofessionnels : on note, dès la première année, la présence d'une UE d'enseignements optionnels d'ouverture sur la société et le monde professionnel (OSMP), qui offre des enseignements obligatoires (C2i, langue, projet professionnel personnel) et des options d'enseignements transversaux.

Plus directement ouverts sur l'insertion dans le monde du travail que les licences généralistes, les masters affichent clairement leurs ambitions professionnelles : l'existence des masters *Édition, Sémiotique et Stratégies*, des parcours *LEA-Management Interculturel* (master *LCE*) ou *CCIC* (master *Lettres et Arts*) est de ce point de vue exemplaire, même si les effectifs restent peut-être en-deçà des attentes pour ce dernier. Le master *Francophonies et éducation/Sciences de l'éducation* est cependant en retard par rapport aux autres formations (peu d'intervenants professionnels extérieurs, absence de mise en situation ou de contacts avec les milieux concernés, du moins dans les documents remis) tandis que dans le master *Société, histoire et territoires*, le manque de rapprochement entre les parcours VPDT et CGDT, qui visent des métiers comparables, nuit à la clarté de l'information.

Les partenariats établis sont divers et variés ; dans les formations comme les LP ou les masters *MEEF*, les interventions des professionnels oscillent entre 50 et 60% (78 % en LP *Métiers des bibliothèques et de la documentation*, à la limite du rattachement au monde universitaire), et on remarque leur présence dans les équipes pédagogiques. Cependant, ce fort souci de professionnalisation, qui se traduit par la mise en œuvre de nombreux partenariats locaux et régionaux, est parfois mal renseigné au fil des dossiers (particulièrement là où on l'attendrait pourtant le plus, dans les LP), et cette absence de rigueur jette un doute regrettable sur le caractère systématique de la démarche. La grande majorité des dossiers comprend très peu de données sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés.

Les stages et projets sont, dans les LP, très bien intégrés aux formations ; la LP *Métiers de la culture* a même constitué une banque de données des structures d'accueil à différentes échelles (régionale, nationale, européenne), de manière à faciliter la recherche de stage par les étudiants, et, partant, leur future insertion professionnelle (le pilotage de cette banque de données par les étudiants, à ce qu'il semble, jette néanmoins un doute sur son caractère pérenne). Elles ne sont pas les seules : dans le domaine des stages, la politique volontariste des licences généralistes, déjà notée antérieurement, se poursuit, souvent sous forme de stages obligatoires (à cet égard, on saluera l'effort convaincant de la licence *Lettres*), et il en va de même en master. Toutefois, la disparition du stage pré-professionnalisant en première année de L *Sociologie* paraît dommageable à l'étudiant, qui pouvait tester très tôt la pertinence de son parcours ; par ailleurs, une erreur aisément rectifiable concerne le faible nombre d'ECTS (European Credit Transfer System) attribué aux stages en master, particulièrement dans le cadre du master *LCE* : non seulement y a-t-il là un hiatus entre la rétribution accordée au stage en termes d'ECTS et sa durée (d'une semaine à six mois !), mais, surtout, le nombre de crédits est inférieur au volume de 3 ECTS, ce qui peut nuire à une mobilité européenne. Il est dommage que le stage obligatoire en L *Lettres* puisse s'effectuer sur l'ensemble des trois années de licence, et non de façon continue, mais les difficultés à trouver un stage dans ce domaine constituent sans doute une explication, et son caractère obligatoire est déjà remarquable. Au sein des masters *MEEF*, les stages sont organisés selon le régime de l'alternance formation/ stage d'observation en Master 1 *MEEF EE* et *PIF* ; selon le régime de l'alternance intégrative pour les fonctionnaires stagiaires. Les étudiants en Master 1 et 2 *MEEF* 2nd degré préparation concours bénéficient de stages de pratique accompagnée.

Pour ce qui concerne la dimension internationale, l'UFR de Lettres et Sciences Humaines a mis en place un service dédié, destiné à faciliter l'accueil d'étudiants étrangers et l'envoi d'étudiants nationaux à l'étranger (sous forme de stages ou séjours Erasmus). Comme annoncé à la suite de la précédente évaluation, chaque master a mis en place une politique d'échanges et dans l'ensemble, les formations se mobilisent sur ce point et sensibilisent leurs étudiants

aux avantages d'une ouverture à l'international durant leurs études, quelles qu'en soient les modalités : professeurs invités, partenariats spécifiques aux masters (Partner University Fund, pour les Universités de Limoges, Poitiers et New-York University, dans le cadre du master *Société, Histoire et Territoires*), bourses d'excellence et de mobilité, journées d'étude communes grâce à l'appui de la visio-conférence, etc. L'enseignement des langues étrangères, et en langues étrangères, gagnerait semble-t-il à être développé même si les volumes horaires dévolus aux formations ne sont pas extensibles. Le nombre d'étudiants entrants fluctue en fonction des formations (les dossiers manquent de renseignements précis) mais leur provenance ne se limite pas aux échanges Erasmus : des conventions existent avec l'Université de Xi'an (L *Lettres*, L *LEA*), avec Haïti (L *Sciences de l'Éducation*, master *Francophonies et éducation/Sciences de l'éducation*), avec l'Université Omar Bongo (master *Sémiotique*), etc. On déplore du coup que les étudiants étrangers représentent parfois l'essentiel de l'ouverture internationale : en L *Lettres* et *Sciences du langage*, notamment ; en licence *Histoire*, il n'y a pas assez de départs pour une formation qui affiche un parcours langues, et le même constat vaut pour le master *Francophonies et éducation/Sciences de l'éducation*.

Sans surprise, compte-tenu de la brièveté de leur formation sur un an, les LP apparaissent en retrait ; toutefois, un enseignement de langue anglaise est présent, même si le volume horaire reste médiocre (36h/ an) et l'on pourrait sans doute envisager de rendre obligatoire l'obtention d'une certification en langue étrangère par les étudiants (le TOEIC - Test of English for International Communication- par exemple, ou d'autres certifications reconnues). On note des départs en stage, peu nombreux mais réguliers, au sein de la LP *Métiers du numérique*. Le caractère directement professionnalisant des licences n'occulte donc pas la dimension globalisante du marché du travail, ni n'obère les chances de se réorienter à l'étranger. Certains diplômés ont d'ailleurs été recrutés en République Tchèque à l'issue de la licence (LP *Métiers du numérique*).

De son côté, l'ESPE de Limoges a mis en place des partenariats avec différents organismes à l'étranger (Angleterre, Allemagne, Espagne, Roumanie, Estonie, Belgique, Brésil), et des stages à l'étranger, d'une durée de 3 à 4 semaines, sont proposés aux étudiants en remplacement du second stage de pratique accompagnée en France. Des séjours plus longs (un semestre) sont toutefois difficiles à mettre en œuvre en raison de la contrainte liée à la présentation du concours, à l'échelle d'une formation sur deux ans.

Les modalités d'enseignement sont souvent présentées comme variées : travaux dirigés et cours magistraux s'équilibrent en général assez correctement ; il est dommage que les activités de terrain (visites de site, accords avec les musées, pour la licence *Histoire*) ne soient parfois guère détaillées. Les étudiants sont majoritairement évalués sur la base du contrôle continu (notamment en LP) ; les formations laissent dans l'ensemble place à tous types de travaux collectifs, individuels, pédagogie par projets, etc.

La part du numérique varie en fonction des formations, dont certaines donnent l'impression d'une dynamique positive, cherchant notablement à accompagner les mutations numériques des secteurs d'activité visés (master *Sémiotique et communication*, LP, notamment), tandis que d'autres ne paraissent pas s'en soucier (master *LCE* ; en L *Géographie et aménagement*, les *SIG – Systèmes d'Information Géographique* – ne sont pas mentionnés, portant à conclure à leur absence, alors que leur maîtrise est pratiquement obligatoire pour entrer dans certains masters). Si le numérique est utilisé en tant qu'outil dans la majorité des formations, sa place concrète reste floue : il manque les explications et précisions sur la façon dont étudiants et enseignants sont amenés à s'en servir. Dans certaines disciplines, le numérique pourrait par ailleurs offrir une formation à distance permettant de pallier l'isolement géographique, pointé en licence *Histoire*. Pourtant, depuis la rentrée de septembre 2011, une option les métiers du web est proposée à toutes les filières générales de la *FLSH* en deuxième année de licence (L2). Certaines licences s'attachent parfois à décrire des formes de pédagogie innovante, comme la LP *Métiers du numérique* – il est vrai qu'on n'en attendrait toutefois pas moins dans une telle formation – que ce soit sous forme d'outils (utilisés dans la majorité des formations), ou en tant que culture. Le numérique est utilisé sous une forme originale au sein du parcours *ASH* en master *MEEF*, un projet collaboratif fédérant des universités et des instituts différents ayant été lancé sur la question du numérique dans le handicap. De même, et toujours en master *MEEF*, la mention *PIF* propose des séminaires sur les technologies numériques adaptés aux compétences de la formation : *Initiation à l'ingénierie* de la FOAD et *Production de ressources en ligne*.

Des procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de Validation des acquis professionnels (VAP) sont assez systématiquement évoquées, mais il semble, à lire les dossiers, que les formations ne s'en saisissent pas. De même, des aménagements ne sont apparemment pas systématiquement prévus pour les étudiants en situation de handicap, ou présentant des profils particuliers (sportifs de haut niveau), etc. Tout ceci relève d'une politique d'établissement, ce qui explique peut-être que certains dossiers demeurent remarquablement silencieux à ce niveau. En master *MEEF*, toutefois, il est possible à des professionnels en reprise d'étude d'intégrer la formation.

Les compétences professionnelles sont généralement très clairement présentées, et ce d'autant plus aisément que les dossiers s'appuient souvent sur les métiers identifiés dans les fiches RNCP (Répertoire national des compétences professionnelles) jointes aux dossiers.

Les procédures de suivi de l'acquisition des compétences sont en revanche inégalement mises en place, et demeurent assez disparates — certaines formations ont même renoncé à s'en saisir (licence *Histoire*, et très paradoxalement, *Sciences de l'éducation*), se reposant sur les procédures installées par l'UFR. On s'interroge, à la lecture des différents dossiers, sur l'existence de dispositifs tels que le Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), ou le livret de l'étudiant, pratiquement jamais mentionnés.

C'est souvent pour ce qui concerne les dispositifs d'aide à la réussite que les dossiers se montrent les plus flous. Un cas sensible (au niveau national) est celui des étudiants en master *MEEF*, qui échouent au concours, passé lors de la deuxième année de master, alors qu'ils ont validé leur première année : il existe des dispositifs de passerelles (bilan d'orientation, réorientation vers d'autres parcours), et un travail d'information est effectué pour limiter les abandons, mais les dossiers ne fournissent pas d'informations sur les réorientations. Le Projet Personnel et Professionnel de l'Étudiant, obligatoire, a été mis en place sous forme de cours transversal à destination de l'ensemble des étudiants de première année. Globalement, des mesures ont manifestement été prises, mais le manque de données concrètes sur l'ensemble des dossiers invalide au moins en partie les déclarations en ce sens. En licence, les passerelles possibles d'une filière à l'autre ne sont guère indiquées, ce qui surprend lorsqu'il existe des formations proches.

Les équipes pédagogiques apparaissent relativement équilibrées (à l'exception de la L Sciences de l'éducation, qui repose sur un Professeur Agrégé, ou de la licence *Histoire*, où l'on constate un déficit d'enseignants-chercheurs) même si les différents statuts des membres de l'équipe gagneraient à être précisés (licence *Sociologie*, *LEA*). Elles sont, à des degrés divers, impliquées dans la réussite des étudiants, certaines équipes allant jusqu'à se réunir mensuellement (LP *Métiers des bibliothèques et de la documentation*).

L'existence de conseils de perfectionnement, qui se réunissent une à deux fois par an (en fonction des formations), est bien attestée (hormis en L *Géographie et aménagement*) : ces conseils donnent lieu à des débats et entretiens sur la formation, qui pourraient souvent être davantage formalisés (LP *Métiers du numérique*, par exemple) ; à l'heure actuelle, leur influence et effet semblent relever surtout de l'instauration d'un dialogue enseignant-étudiant, mais cette dimension, pour informelle qu'elle soit, n'en est pas moins précieuse, et produit des effets. À noter, toutefois : la L *Sciences du langage*, qui a vu sensiblement baisser ses effectifs (*cf. infra*) ces dernières années, a doté son conseil de perfectionnement de procédures bien plus systématiques que dans les autres formations (bilan adressé aux délégués et à l'équipe pédagogique, sous forme de liste servant à réguler l'organisation des études, etc.). Paradoxalement, on peut donc interpréter l'absence de formalisation comme l'indice d'une bonne santé dans la plupart des formations.

La place donnée à la parole étudiante n'est pas toujours récompensée : ainsi, alors que l'Université de Limoges a mis en place depuis déjà une quinzaine d'années, un questionnaire étudiant sur le ressenti, les conditions d'accueil, l'organisation de la formation, du stage, de l'équipe pédagogique, en envoyant ce questionnaire par mail à l'ensemble des étudiants (plusieurs relances) et en traitant les réponses sous couvert d'anonymat, avant de les adresser aux équipes pédagogiques, la baisse du nombre de répondants induit une refonte régulière de la procédure — sans doute coûteuse en temps, et en énergie. Le traitement des réponses anonymes est centralisé puis retourné vers les équipes pédagogiques. Une nouvelle révision de la procédure était en cours en 2016. L'Université apparaît méritoire sur ce point, déjà repéré comme névralgique lors de la précédente évaluation, mais peut-être aussi trop seule : on s'interroge à nouveau sur la sensibilisation au numérique au sein de l'Université, qui permettrait peut-être de pallier cette carence, sur l'implication des équipes pédagogiques (l'annonce d'une évaluation à l'UE, à partir de 2012, n'a semble-t-il pas été suivie d'effet), et, naturellement, sur celle des étudiants, majeurs, et acteurs de leur formation. À nouveau, les équipes pédagogiques ne mentionnent pas la façon dont elles traitent les informations qui leur sont remises, et c'est regrettable.

Le suivi des diplômés semble plus effectif au niveau du master que de la licence (on notera à nouveau que les Sciences de l'éducation semblent se désintéresser de la question), via un observatoire du pôle formation et insertion professionnelle — qui n'apparaît pas dans le dossier Champ —; les liens avec les anciens étudiants restent donc souvent à construire, à quelques exceptions notables (master *Sémiotique et communication*; les LP, compte-tenu de la force des liens qui les unissent aux instances locales, sont privilégiées, même s'il n'existe pas de procédure formelle, et même si cela correspond aux attentes vis-à-vis de ces formations).

## Points d'attention



- Une formation apparaît comme problématique, le master *Francophonies et éducation*, désormais accrédité sous la mention *Sciences de l'éducation*. Cette formation, qui propose par ailleurs une palette de métiers extrêmement large, annonce en effet deux valences : recherche et stages. Or, très peu d'étudiants s'inscrivent en thèse par la suite, et la majorité des stages s'effectue en France, au lieu d'un pays francophone. Ces points, auquel on pourrait ajouter le fait que 40 % des enseignements repose sur deux personnes seulement (60 % sur quatre personnes), fragilisent clairement et la dimension francophone, et la valence recherche, et invitent à une clarification de cette formation au sein du champ.

## Avis sur la cohérence globale du champ

L'Université de Limoges, du fait de sa situation géographique (parfois présentée comme excentrée, au fil de certains dossiers), tout en ayant joué/jouant le jeu de la complémentarité à l'échelle régionale, semble avoir su conserver une originalité et une physionomie propres. Le champ *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation*, semble a priori très, voire trop vaste, regroupant des formations disciplinaires classiques (licences généralistes, masters *MEEF*) et des formations innovantes (pluridisciplinarité affichée dans certains masters et les LP, accent porté sur le numérique dans les LP, etc.)

Ayant été invitées à s'inscrire au sein de la ComUE (voir *supra*), les formations du champ ont veillé à développer une offre complémentaire des universités voisines (à titre d'exemples : la L *Sciences du langage*, axée sur la sémiotique, est à ce titre complémentaire des licences de Bordeaux (*SDL/Diversité des langues*), Poitiers (*SDL/langue des signes*), Orléans (*SDL/Français langue étrangère*), Tours (*SDL/Phonétique acoustique*) ; la LP *Métiers des bibliothèques et de la documentation* complète la LP *Ressources documentaires* de l'université de Tours, le Média Centre-Ouest, Centre interrégional de formation aux carrières des bibliothèques (Université de Poitiers), le Groupe interrégional de l'Association des Bibliothécaires Français et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (devenu depuis INSET) ; le master *Sémiotique et communication, parcours édition*, qui se démarque en proposant une double expertise, traditionnelle et informatique, au sein de la formation et une connaissance des interprofessions des secteurs, favorisant ainsi l'éclosion de professionnels polyvalents et, comme tels, facilement adaptables). Dans un environnement qui a évolué, en particulier sous l'effet de la création des ESPE (septembre 2013), les masters de la *FLSH* de l'Université de Limoges ont largement renouvelé leur offre, s'efforçant de fonctionner en termes de complémentarité avec les différentes formations et d'établir des liens vivaces avec les institutions au niveau régional (ainsi, le pôle de compétences Limousin Expansion), ce qu'on ne peut que saluer. Le risque inhérent à une recombinaison rapide tient au caractère parfois hétéroclite des regroupements à l'intérieur des formations, au risque d'une impression d'artificialité (comme dans les masters *LCE et Société, histoire et territoires*) et d'une parcellisation des enseignements, mais globalement l'ensemble du champ témoigne d'un souci de renouvellement. Ce souci se manifeste à travers deux critères : ouverture sur le monde socio-professionnel, et adossement des mentions à la recherche. Tels quels, les efforts déployés méritent donc d'être soulignés, même si la consistance du champ mériterait parfois d'être davantage explorée.

Parmi les points forts, et même si dans le détail les dossiers peuvent faire l'objet de jugements nuancés, on notera l'originalité et l'attractivité potentielle de la pluridisciplinarité pour la plupart des masters et LP. Au registre positif, et même nettement positif, il faut inscrire le caractère unique de certaines formations au niveau national, comme la LP *Métiers de la médiation scientifique et technique* spécialité *Information design et rédaction technique*, ou encore la LP *Métiers du numérique : Webdesign sensoriel*. La LP *Métiers de la culture et développement territorial* représente une offre unique en région, et reflète l'émergence d'un champ de réflexion totalement interdisciplinaire.

On reste néanmoins parfois un peu perplexe : la LP *Métiers de la culture pour le développement territorial* semble, à lire son dossier, seule dans son environnement, alors qu'il existe un parcours *Valorisation du patrimoine et développement territorial* dans la licence *Géographie et aménagement* et que des synergies pourraient être envisagées, contribuant ainsi à renforcer la cohérence de l'offre. Cette absence de passerelles s'avère d'autant plus regrettable que l'indépendance de fonctionnement des LP par rapport aux licences généralistes avait déjà été déplorée lors de la précédente évaluation (un effort a néanmoins été fourni en ce sens pour la LP *Métiers du numérique : Webdesign sensoriel*). Inversement, la grande proximité constatée entre les parcours *CGTD* et *VPDT* au sein du master *Société, histoire et territoires* nuit à leur lisibilité respective ; surtout, l'absence de distinction suffisante entre des parcours qui visent des métiers comparables, suggère une réflexion inaboutie quant aux débouchés professionnels du master (il conviendrait, soit de les rapprocher explicitement, soit au contraire de les distinguer nettement). Une Unité d'Enseignement (UE) originale en soi, Techniques d'enquête en SHS, apparaît dans plusieurs L (*Sociologie, Histoire, Géographie et aménagement*), et invite à s'interroger sur les recoupements possibles. L'organisation des mentions et parcours *MEEF* est globalement cohérente, mais il serait intéressant de réfléchir à la place du parcours *ASH*, présent dans trois mentions sur quatre. Dans une offre de formation très diverse, la question du patrimoine est une constante qui revient au fil des formations, et à tous niveaux : il pourrait être judicieux de s'interroger sur cette présence, de

manière à faire émerger en tant que telle une préoccupation dont la forte inscription dans l'offre de l'Université serait susceptible de constituer un atout.

L'attractivité des mentions est inégale. Certaines d'entre elles présentent des effectifs faibles mais réguliers, l'université jouant le rôle d'une offre généraliste de (relative) proximité. La plupart des formations ont été pensées dans une logique de non-concurrence avec les universités voisines, dans un notable souci de réorganisation, et l'explosion de la ComUE, avec ce que l'on peut supposer de reconfigurations à l'œuvre, vient compliquer la situation. L'on ne peut cependant que déplorer la faiblesse des effectifs de certaines mentions, en dehors de toute considération sur leur mérite : en dépit de son caractère innovant, la LP *Métiers de la médiation scientifique et technique - Information design et rédaction technique* reste ainsi limitée à une dizaine d'étudiants. En master *MEEF*, le parcours Professeur documentaliste souffre également d'effectifs faibles, voire très faibles, faute d'une licence dans la discipline de référence (Sciences de l'information) à l'Université de Limoges. La baisse sensible des effectifs dans la licence Sciences du langage pourrait être consécutive à la disparition du terme SIC (Sciences de l'information-communication) dans l'intitulé, entraînant une baisse d'attractivité : 20% d'étudiants extérieurs, naguère présents, se sont ainsi volatilisés, condamnant à une forme de repli régional, par manque de visibilité. En master *LCE*, 50 % des effectifs du parcours *Espagnol* ont disparu d'une année sur l'autre. Dans l'ensemble, les petits effectifs devraient être davantage analysés, car en l'absence d'éléments ou de réflexion explicite, l'offre semble parfois excéder le nombre. De tels écarts demanderaient à être davantage étudiés, de façon à pousser davantage la réflexion sur la pertinence du champ et la façon de construire l'environnement le plus favorable à son développement.

### Recommandations :

- Le suivi des cohortes est manifestement insuffisant : sur le devenir des étudiants après la licence, ce qui est dommageable au bon pilotage de la formation (des statistiques seraient bienvenues), ou sur les liens avec les anciens étudiants, mais aussi sur les provenances géographiques et sociales. Les équipes s'en remettent à l'Observatoire, qui ne fait que des enquêtes partielles. Il faudrait donc acquérir en priorité une connaissance plus fine des étudiants (origine/devenir), de façon à pouvoir assurer un suivi véritable, condition importante de la réussite de leurs études ; à l'heure actuelle, un tel manque est préoccupant.
- L'ouverture à l'international, recommandée lors de la précédente évaluation, notamment au niveau des masters, reste timide, mais le comité estime que les mesures mises en place devraient pouvoir porter leurs fruits lors du prochain plan quinquennal. Il conviendrait de veiller à poursuivre les efforts déjà engagés en matière de mobilité entrante et sortante. Une certification en langue étrangère pourrait utilement être proposée aux étudiants de niveau L3 et master.
- Il serait profitable d'harmoniser les différentes mentions, et faire dialoguer entre elles les différentes formations à l'intérieur du champ. La valorisation de la question du patrimoine pourrait constituer un point fort de l'établissement. Clarifier la pertinence du parcours *Diversité Éducation Francophonie* au sein du master *Francophonies et éducation/Sciences de l'éducation* serait sans doute salutaire.
- Il conviendrait de formaliser davantage les partenariats et échanges avec le monde professionnel.
- Une attention particulière devrait être apportée à la part du numérique, qui reste à améliorer dans plusieurs formations.
- La semestrialisation devrait être rendue systématique au sein des licences professionnelles, pour que l'organisation de ces dernières soit conforme à la réglementation en vigueur.
- La dimension auto-évaluative semble avoir été inégalement ressentie au sein des formations, dont les dossiers ne font guère apparaître de commentaires d'ordre réflexif, et c'est regrettable. Les dossiers sont inégaux et inégalement renseignés, au point qu'on relève même des contradictions en leur sein (L Sciences de l'Éducation, divergences entre les chiffres fournis pour les deux parcours Anglais et Espagnol au sein de la L LLCER) ; les hiatus et flottements constatés à ce niveau (suivi des compétences, partenariats, fonctionnement des équipes pédagogiques, composition des Conseils de Perfectionnement, etc.), de même que des différences d'intitulés entre le dossier champ ALL SHS Education et les dossiers spécifiques (un master *Sciences Sociales* dans le rapport champ, au lieu de Société, histoire et territoires, une interversion entre le secteur professionnel – défini par la nomenclature nationale – et la mention dans le cas de la LP *Métiers de la culture pour le développement territorial*), des tableaux livrés sans clé d'analyse, l'absence de suivi des étudiants : la procédure d'auto-évaluation menée en interne et son pilotage au niveau général dans l'UFR gagneraient à faire preuve de bien davantage de rigueur car une mise en perspective de l'ensemble des dossiers du champ signale

l'importance du travail effectué, et, du coup, des points forts (L Sociologie) ou d'autres qui pourraient l'être (question du patrimoine cf. *supra*) se trouvent peu valorisés. Le dossier bilan apparaît mal renseigné, insuffisamment précis (les fiches RNCP jointes aux dossiers ne sont pas toutes établies sur le même modèle, et la coordination entre services centraux et formations à l'intérieur du champ paraît laisser à désirer, notamment pour ce qui concerne la transmission et l'extraction des données) : la prochaine restructuration de l'offre de formation au sein de la région Nouvelle Aquitaine pourrait être l'occasion d'une mise en œuvre collective, et, au sein des formations, de l'appropriation d'une culture de l'auto-évaluation.

# Observations de l'établissement

Limoges, le 22 mai 2017

Alain CELERIER,  
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES  
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département d'Evaluation  
des Formations  
2 rue Albert Einstein  
75 013 PARIS



**Affaire suivie par**  
Virginie Lefebvre  
Directrice des Etudes  
Tél. 05.55.14.92.81  
[virginie.lefebvre@unilim.fr](mailto:virginie.lefebvre@unilim.fr)

et Pascale TORRE  
Vice-présidente CFVU  
[pascale.torre@unilim.fr](mailto:pascale.torre@unilim.fr)

Réf :PFIP/DE/ML/1267

**OBJET :**  
**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation du Champ  
Arts, Lettres, Langues – Sciences Humaines et Sociales – Éducation**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et les équipes de formation du champ ALL-SHS-Éducation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse de façon pertinente le bilan du champ sur la période d'évaluation 2011-2016. Les recommandations constructives formulées seront prises en compte afin d'affiner et d'améliorer la politique de suivi des formations.

En termes de gouvernance de l'établissement, les recommandations constructives formulées correspondent aux conclusions issues de l'autoévaluation que nous avons faites et nous amènent à prendre un ensemble de décisions stratégiques en faveur des formations visant :

- à mettre en place une base de données interactive relative à l'offre de formation, consultable par tous afin d'améliorer l'analyse des populations entrantes et de leur parcours en continu et doter les équipes pédagogiques de tous les éléments statistiques et d'analyse indispensables pour un pilotage efficace de l'offre de formation
- à développer le suivi de l'insertion des diplômés et à améliorer les taux de réponse à l'enquête nationale (actuellement compris entre 55 % et 60%) par la mise en place de nouvelles procédures d'enquêtes
- à accentuer la dynamique en faveur de la mobilité entrante et sortante des étudiants par une poursuite de la communication et de l'accompagnement des étudiants en mobilité et
- à développer l'approche par compétences (formalisation des compétences attendues, déclinaison des diplômes en compétences, mise en place d'une ingénierie pédagogique adaptée et renouvelée et à poursuivre la formalisation des compétences acquises ou en cours d'acquisition par les étudiants via le Portefeuille Expérience et Compétences (PEC) mis en place en 2016
- à renforcer le rôle des conseils de perfectionnement qui, établis par mention, mais aussi au niveau du champ, devront jouer un rôle central en matière de qualité et d'amélioration continue de nos formations, à doter les conseils de perfectionnement, d'un cahier des charges partagé par tous et construit

autour d'une liste d'items indispensables et à demander à la CFVU de suivre au plus près l'ensemble de la démarche, d'en vérifier la cohérence et d'en mesurer régulièrement les progrès.

En plus des points essentiels résumés ci-dessus, les responsables du champ ainsi que les responsables de formation souhaitent apporter des précisions supplémentaires que vous pouvez trouver dans les pages suivantes.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER



PJ : page suivante ; liste des erreurs factuelles et remarques complémentaires

Référence : **Champ Arts, Lettres, Langues – Sciences Humaines et Sociales – Éducation**

**Erreurs factuelles sur le rapport d'évaluation du HCERES et**

**Remarques complémentaires sur le rapport d'évaluation du HCERES**

P. 3 « Présentation du champ »

Du fait de l'application de l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions de master, les intitulés de mention des cinq masters de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines ont changé à la rentrée de 2016, soit au moment du dépôt des rapports sur les formations auprès du HCERES, d'où peut-être une certaine confusion autour de cette question. Les mentions sont :

<b>Ancienne mention MASTER</b>	<b>Nouvelle mention MASTER</b>
SÉMIOLOGIE ET COMMUNICATION	CULTURE ET COMMUNICATION
LANGUES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	LANGUES ET SOCIÉTÉS
LETTRES ET ARTS	LETTRES, ARTS ET CIVILISATIONS
FRANCOPHONIES ET ÉDUCATION	SCIENCES DE L'ÉDUCATION
SOCIÉTÉ HISTOIRE ET TERRITOIRES	SCIENCES SOCIALES

La ComUE Léonard de Vinci est caduque sous sa forme initiale, mais continue pour les universités de Limoges et de Poitiers, et pour l'ENSMA. La nouvelle offre de formation a été pensée dans une logique de complémentarité à la fois au sein de la ComUE mais aussi, dans une moindre mesure, au sein de la région académique Nouvelle Aquitaine.

Pp. 5 ff « Synthèse de l'évaluation des formations du champ »

Les aménagements pour étudiant.e.s à profils particuliers, et notamment en situation de handicap, sont bien prévus pour l'ensemble des étudiant.e.s du champ et de l'université et votés en CFVU. Peu d'étudiant.e.s sont des sportif.ve.s de haut niveau (typiquement deux ou trois par an), mais le nombre d'étudiant.e.s SH est en croissance régulière (cf statistiques données dans le rapport de champ initial) et toutes bénéficient de l'ensemble des aménagements (accompagnements divers, secrétariat, modalités de contrôle des connaissances et des compétences adaptées...). Le groupe de travail annoncé dans le rapport existe désormais ; la première phase des travaux annoncés pour l'ÉSPÉ a commencé.

Il est écrit dans le rapport : « On s'interroge, à la lecture des différents dossiers, sur l'existence de dispositifs tels que le Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), ou le livret de l'étudiant, pratiquement jamais mentionnés. ». Le PEC a été mis en place uniquement à la rentrée 2016 en FST et est en cours de déploiement sur l'ensemble des composantes de l'Université.

La réflexion sur l'évaluation des enseignements par les étudiants continue, notamment dans un souci d'alléger les procédures, les décentraliser, et les rendre plus accessibles aux conseils de perfectionnement et aux équipes pédagogiques ; celle sur la place du numérique aussi, et l'acquisition de compétences par les étudiants dans ce domaine. Un groupe de travail émanant du Conseil d'Administration de l'Université s'est emparé de la question de l'accompagnement des enseignants par les ingénieurs pédagogiques spécialistes du numérique.

P. 8 « Points d'attention »

Comme le souligne la réponse de l'équipe pédagogique, le travail d'amélioration des formations en Sciences de l'Éducation continue, tout comme pour l'ensemble des disciplines. Si celle-ci a connu des difficultés liées à la transition vers une Licence pleine et « dé-suspendue » et la mise en œuvre des premières tentatives de spécialisation progressive, ces difficultés sont désormais en train de disparaître. Les formations connaissent un succès sans précédent. Le recrutement d'une PR et d'un MCF cette année ont permis d'étoffer l'équipe pédagogique. La réflexion sur d'éventuelles redéploiements de postes au sein du champ devra se poursuivre dans le but de soutenir les formations les plus sous tension.

P. 8 « Avis sur la cohérence globale du champ »

Même si le champ tel qu'il a été défini pour cet exercice peut paraître vaste, sa cohérence se confirme quotidiennement. Il recouvre les disciplines d'une UFR et de l'ÉSPÉ. Les équipes pédagogiques travaillent la main dans la main entre la FLSH et l'ÉSPÉ, et bon nombre des enseignants et enseignants-chercheurs de chaque composante intervient dans les formations de l'autre. Les métiers de l'enseignement et de l'éducation représentent le premier débouché des formations de la FLSH. Le maintien de l'ensemble des disciplines répond à un besoin de l'Académie de Limoges et représente une priorité en termes de service public de proximité. Les équipes pédagogiques travaillent déjà beaucoup ensemble ; la généralisation de la spécialisation progressive en L à partir de la rentrée 2018, sur un modèle disciplines majeure/mineure qui enjambra le cloison traditionnelle entre les domaines ALL et SHS permettra de développer encore davantage ces coopérations.

La préparation de la future accréditation et la nouvelle architecture de l'offre de formation a été l'occasion de repenser la cohérence interne des formations et la façon dont elles s'articulent entre elles. Les masters Langues et Sociétés, et Sciences Sociales, ont revu leurs maquettes pour aller vers une meilleure harmonisation entre les parcours, et une mutualisation plus grande des enseignements.

Soulignons enfin que, malgré des ressemblances entre les intitulés des formations *Licence Géographie et Aménagement, parcours Valorisation du Patrimoine et Développement Territorial* et *Licence professionnelle Protection et Valorisation du Patrimoine Historique et Culturel, parcours Métiers de la Culture pour le Développement Territorial*, elles restent bien distinctes et ont des objectifs qui ne se recoupent guère. La première est un parcours de la Licence de Géographie et Aménagement, et est orientée vers la valorisation et la préservation du patrimoine écologique, paysager, architectural en rapport avec l'aménagement du territoire par les acteurs économiques et politiques et dans une logique de développement durable ; la seconde est un parcours porté par les départements de Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication d'une part et de Langue et Littérature Françaises d'autre part, et est orientée vers la coordination des politiques artistiques et culturelles et l'interfaçage entre pouvoirs publics et territoriaux d'une part et les acteurs de la culture et du patrimoine artistique de l'autre. Ceci n'exclut pas d'envisager des rapprochements et des coopérations entre ces deux formations (même si l'un est située à Limoges et l'autre majoritairement à Ahun).

P. 9 « Recommandations »

Une certification en langues étrangères (CLES) est déjà obligatoire dans toutes les formations, en L3 et en M2. Cette obligation pourrait être étendue aux Licences professionnelles si leur calendrier de travail (départs en stage notamment) le permet.